

Driss El Yazami: «Le Maroc doit faire preuve d'hospitalité et de solidarité»

Entretien avec Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH). ALM : Comment évaluez-vous la situation des immigrés et réfugiés au Maroc sur les quinze dernières années ?
Driss El Yazami : Cette situation est emblématique d'une des principales mutations du phénomène migratoire mondial durant les trois dernières décennies : le développement des flux Sud-Sud, qui représentent aujourd'hui presque la moitié des mobilités humaines internationales. Pays historique d'émigration et de transit, le Maroc est devenu à la fois une terre d'émigration (des milliers de nos compatriotes émigrent encore chaque année régulièrement), de rebond et d'installation. Les flux vers le Maroc se sont, comme ailleurs, féminisés et mondialisés : les migrants qui ont déposé une demande de régularisation proviennent de plus de 80 pays, même si certaines nationalités dominent. Nous constatons enfin un développement du niveau culturel des migrants.

Le CNDH était à la base de l'élaboration de la nouvelle politique migratoire du Maroc. Qu'est-ce qui distingue ce dispositif de celui engagé dans les pays voisins ?

Comme indiqué ci-dessus, la situation est semblable dans tous les pays du Sud. Mais le Maroc se distingue par sa volonté de mettre en place une politique globale d'accueil de ces migrants et réfugiés. C'est le sens des orientations de Sa Majesté le Roi, qui font du Maroc l'un des rares pays du Sud à initier une politique humaniste d'accueil et d'insertion, conforme au droit international des droits de l'Homme et à la Constitution, qui a inscrit dans son préambule le principe de non discrimination et qui a consacré le droit d'asile et l'égalité des droits entre nationaux et étrangers.

Quel est le meilleur gage de succès pour cette politique ?

L'engagement de tous les acteurs. Réussir cette politique exige ce que j'appelle une «révolution copernicienne» au niveau des pouvoirs publics, mais aussi de la société civile, des employeurs, des syndicats, des médias et de la société dans son ensemble ainsi qu'un engagement des migrants eux-mêmes. Accueillir l'autre et s'enrichir de ce qu'il est et de ce qu'il promet est un défi pour nous tous. N'oublions pas que nos compatriotes émigrés ont dû se confronter à ce défi et qu'ils ont rencontré dans les sociétés d'accueil à la fois du rejet mais aussi beaucoup de solidarité. C'est à notre tour de faire preuve d'hospitalité et de solidarité.

Avec le flux massif des clandestins subsahariens et des réfugiés syriens, sans parler de la présence européenne au nord du Maroc, le Royaume serait-il le nouvel Eldorado de la région ?

<http://fr.africatime.com/maroc/articles/driss-el-yazami-le-maroc-doit-faire-preuve-dhospitalite-et-de-solidarite>

En réalité, le Maroc est déjà dans la mondialisation migratoire et des pays de même niveau socio-économique connaissent des flux migratoires beaucoup plus massifs.

Sommes-nous prêts à absorber tous ces flux ?

Oui, si nous nous rappelons quelques vérités. Nous sommes depuis des siècles un pays d'accueil et nous avons intégré sans difficultés les migrations andalouses par exemple ; nous avons des relations historiques avec l'Afrique subsaharienne avec des échanges humains considérables et dans les deux sens ; nous sommes aussi un pays d'émigration et il est impératif que nous appliquions à l'étranger chez nous ce que nous exigeons à nos millions de compatriotes installés ailleurs. Le Maroc a montré dans son histoire une grande capacité de gérer la diversité et il l'a démontré ces dernières années. Regardez l'action entamée depuis des années d'un syndicat comme l'ODT (Organisation démocratique du travail) ou d'une association comme le GADEM (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants).

Cette situation n'aura-t-elle pas de répercussions négatives sur le plan socio-économique du pays ?

Toute politique d'insertion peut rencontrer des difficultés passagères, surtout dans un contexte économique contraint. Mais l'histoire le démontre dans tous les pays : l'immigration est à terme une source d'enrichissement économique, culturel, politique, etc. C'est tellement visible dans le monde sportif, mais regardez la littérature, le cinéma ou la recherche académique en Europe ou aux États-Unis.

Les premières cartes de séjour sont d'ores et déjà livrées. Quelles sont les prochaines étapes à entreprendre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique migratoire ?

La Commission nationale de suivi et de recours a été installée il y a un mois. Composée de plusieurs ministères et de personnalités de la société civile, elle est présidée par le CNDH. Elle a pour missions d'évaluer l'opération de régularisation et de faire des recommandations pour régulariser le maximum de personnes.

La délégation interministérielle des droits de l'Homme a coordonné le processus d'élaboration des projets de loi, et deux textes, qui portent sur l'asile et la lutte contre la traite, sont déjà prêts. Il nous faut aussi renforcer l'accompagnement humanitaire de l'ensemble de cette politique et poser les premiers jalons de la politique marocaine d'insertion.